

**Concours** Longevelle, Esprels et Pusey se sont classés en tête dans les deux élections départementales et régionales de la « Marianne du civisme »

# Un tremplin pour le civisme

Vendredi soir dans les salons de la préfecture, Marie-Françoise Lecaillon, préfète de Haute-Saône et Henri Bernard, président de l'Association départementale des anciens maires et adjoints (Adama), ont remis les trophées aux communes lauréates du concours « Marianne du civisme », décernés à celles ayant eu le plus fort taux de participation lors des dernières élections départementales et régionales. À leur côté, Loïc Niepceon représentait Marie-Guite Dufay, présidente du conseil régional Bourgogne Franche-Comté et Gérard Pelleteret Yves Krattinger, président du conseil départemental.

Après un bref historique de l'obtention du droit de vote, Marie-Françoise Lecaillon a souligné que « l'objectif de ce concours est de redonner force à la démocratie en éveillant la conscience civique, notamment

chez les jeunes, et en incitant les électeurs à user de leur droit de citoyens au moment des consultations électorales ».

**Les trophées pour les élections départementales.** De 1 à 100 inscrits : 1. Hyet avec le plus fort taux de participa-

tion de 94,03 ; 2. Le Val-de-Gouhenans ; 3. Marast ; de 101 à 250 inscrits : 1. Longevelle ; 2. Filain ; 3. Mandrevillars ; de 251 à 500 inscrits : 1. Vallerois-Lorioz ; 2. Boulot ; 3. Colombier ; de 50 à 1 000 inscrits : 1. Esprels ; 2. Magny-Vernois ; 3. Rigny ;

plus de 1 000 inscrits : 1. Pusey ; 2. Navenne ; 3. Quincey.

**Pour les élections régionales.** De 1 à 100 inscrits : 1. Autrey-le-Vay ; 2. Hyet ; 3. Achey ; de 101 à 250 inscrits : 1. Longevelle ; 2. Cubry-lès-Faverney ; 3. Varo-

gne ; de 251 à 500 inscrits : 1. Vellexon-Queutrey-et-Vaudey ; 2. Faucogney-et-la-Mer ; 3. Amage ; de 500 à 1 000 inscrits : 1. Esprels ; 2. Frotey-lès-Lure ; 3. Rigny ; plus de 1 000 inscrits : 1. Pusey ; 2. Saint-Sauveur ; 3. Jussey.



■ Les lauréats du civisme.